

QUESTIONS-RÉPONSES

Guide destiné aux travailleurs de la santé œuvrant dans un secteur à risque de bris de service¹ Milieux hospitaliers - CHSLD et SNT – SAD - CRJDA

Dans tous les cas de figure, l'auto-isolement au travail et la surveillance des symptômes sont requis.

Q1 : Je viens d'apprendre que j'ai été en contact avec un ami, un membre de famille (non immédiate) sur une période relativement courte (ex. : souper au restaurant), qui a un diagnostic de COVID +, je fais quoi si :

- **J'ai des symptômes**

R : Je ne peux pas entrer travailler, j'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage et je me présente dans une CDD dès que possible.

- **Je n'ai pas de symptôme**

R : Je viens travailler, j'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage et je me fais dépister dès que possible (idéalement avant mon prochain quart de travail) et aux 3 jours, jusqu'au jour 10 du contact.

Q2 : Un membre de ma famille rapprochée vient d'être déclaré positif à la COVID. Cette personne (ou moi-même) peut s'auto-isoler à la maison (contact domiciliaire limité), je fais quoi si :

- **J'ai des symptômes**

R : Je ne peux pas entrer travailler, j'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage et je me présente dans une CDD dès que possible.

- **Je n'ai pas de symptôme**

R : Je viens travailler, j'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage, je dois me faire dépister avant mon 1^{er} quart de travail (en CDD ou sur mon unité) et aux 3 jours, jusqu'au jour 10 du contact.

Q3 : Un membre de ma famille rapprochée vient d'être déclaré positif à la COVID. Cette personne ne veut pas ou ne peut pas s'auto-isoler à la maison (ex. : un jeune enfant - contact domiciliaire continu), je fais quoi :

- **J'ai des symptômes**

R : Je ne peux pas entrer travailler, j'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage et je me présente dans une CDD dès que possible.

¹ Votre gestionnaire pourra vous confirmer si votre secteur est considéré à risque.

- **Je n'ai pas de symptôme**

R : J'avise mon gestionnaire, je remplis le formulaire de dépistage, je me présente dans une CDD le jour et aux 3 jours, jusqu'au jour 10 du contact. J'avise mon gestionnaire dès que j'ai un résultat négatif et ce dernier me confirmera si je dois entrer au travail ou non.

Q4 : Je viens d'avoir un diagnostic de COVID +, je fais quoi?

R : Je ne viens pas travailler et je remplis le formulaire de dépistage, si ce n'est pas déjà fait.

Mon gestionnaire va me contacter autour du jour 5 afin de savoir comment je vais et si j'ai encore des symptômes :

Si **Oui** : je demeure en isolement.

Si **Non** : mon gestionnaire pourrait me demander d'entrer au travail.